

La confidente des Français autistes exilés en Belgique

— La Cour des comptes rend, ce mardi 17 septembre, un rapport portant sur les effets du moratoire de 2021 concernant le départ en Wallonie de Français en situation de handicap.

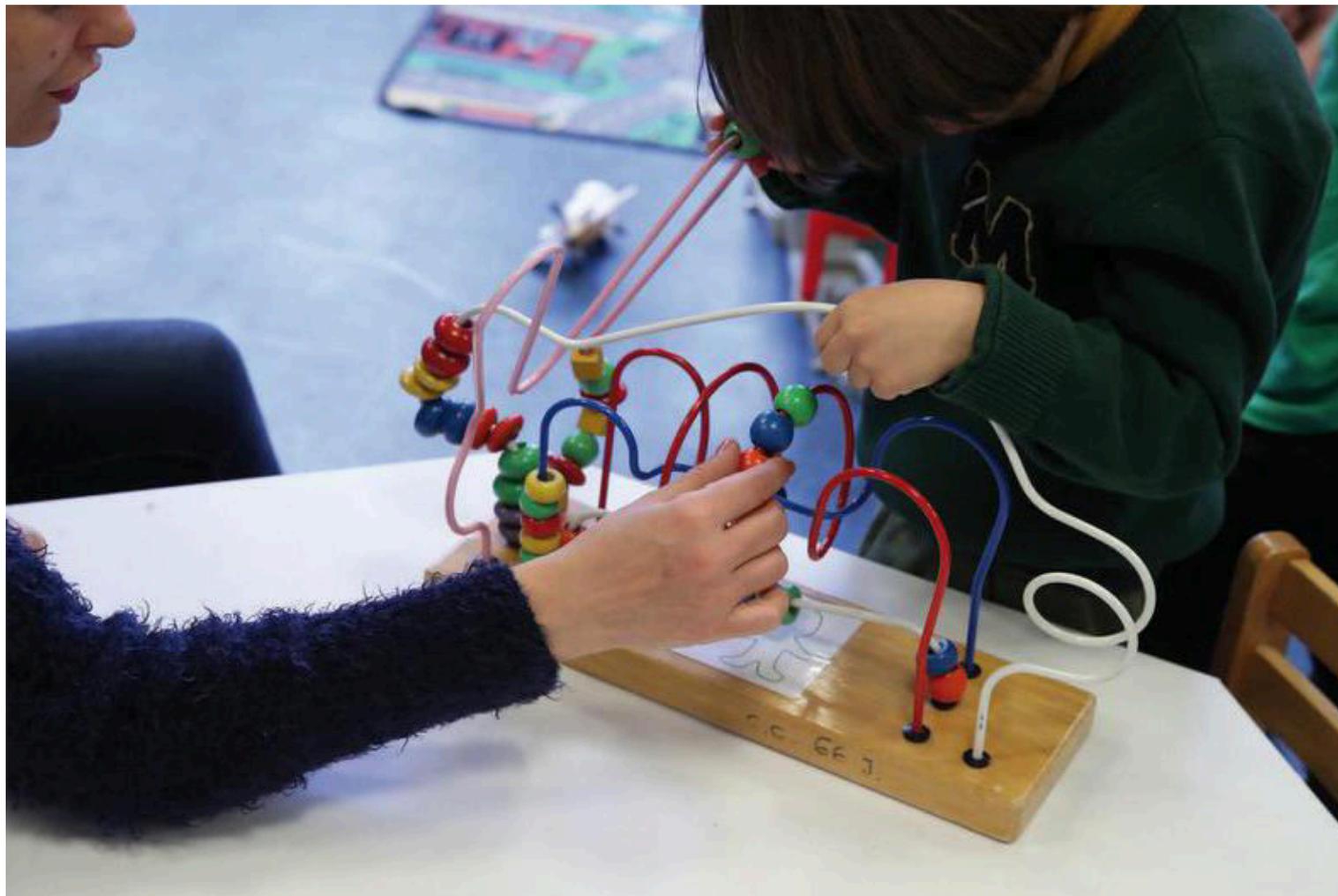
— Depuis la Belgique, Isabelle Resplendino plaide la cause des familles. Portrait d'une militante confidente.



Source photo : I. Resplendino

Isabelle Resplendino est une vigie, le regard braqué des deux côtés de la frontière franco-belge. Cette responsable associative de 58 ans alerte inlassablement sur le sort des Français en situation de handicap obligés de s'exiler en Belgique, faute de structures suffisantes dans l'Hexagone. «*Nous sommes les oubliés des politiques publiques*», martèle-t-elle. Le phénomène est enraciné. Depuis les années 1950, la France se défait en partie sur son voisin belge en lui confiant la prise en charge des personnes handicapées, principalement celles atteintes d'autisme. Une politique qui a concerné des milliers de familles, dont celle d'Isabelle Resplendino. Celle-ci connaît le sujet sur le bout des doigts. En 2001, sa vie bascule à la naissance de son fils Wolfgang.

«*Dès les premiers mois, j'ai perçu assez vite qu'il était atteint d'autisme*», se rappelle-t-elle. «*J'étais familière avec ce handicap puisque je gardais des enfants autistes quand j'étais jeune.*» Mais les premières analyses infirment son intuition, jusqu'à ce que son fils soit finalement diagnostiqué autiste, en 2005. «*On nous a conseillé de scolariser Wolfgang en Belgique, dans une école spécialisée de la partie francophone*», explique-t-elle. Avec son mari belge, ils décident de s'installer dans la commune de Stamburges, dans la province du Hainaut, pour être au plus près de leur



Un enfant atteint d'un trouble du spectre de l'autisme joue dans une classe de maternelle spécialisée créée à l'école Roland-Igersheim d'Hésingue, dans le Haut-Rhin. Vincent Voegtlin/PhotoPQR/L'Alsace/MaxPPP

enfant. Isabelle Resplendino esquisse un grand sourire : «*Dès qu'il a été scolarisé, Wolfgang a fait des progrès fulgurants.*»

En l'espace de quelques mois, il rattrape tout son retard grâce à la méthode belge. «*Une approche plus éducative qu'en France*», vante Mireille Battut, présidente de l'association La Main à l'oreille, qui a scolarisé son enfant autiste dans le même établissement belge. «*Quand j'ai vu les progrès de mon fils, j'ai voulu aider les autres*», raconte Isabelle Resplendino. Les premières années

sont partagées entre l'éducation de son fils et son investissement chez Autisme France. En 2017, alors que l'exil des Français vers la Wallonie bat son plein, elle crée sa propre association pour les Français en situation de handicap en Belgique (Afreshb). «*Mon rôle est d'expliquer le système belge aux Français qui veulent y placer leurs proches car ils n'ont pas de solutions dans leur pays, et de les orienter vers les bonnes structures*», résume-t-elle.

La militante s'est aussi imposée comme un relais entre les

repères

En Belgique, une longue tradition d'accueil

L'accueil de Français en Wallonie a commencé dès le début du XX^e siècle, après le départ en Belgique, provoqué par la loi de 1905, de certaines congrégations religieuses du nord de la France gérant des hospices.

Les premiers financements de l'assurance-maladie de prise en charge de Français en Belgique remontent aux années 1950.

En 2024, près de 7 000 adultes et 1 250 enfants étaient hébergés dans des structures spécialisées en Wallonie. La France a voulu y mettre fin. En 2015 et 2021, des moratoires ont acté le gel des financements pour dissuader les candidats à l'exil.

«*Quand j'ai vu les progrès de mon fils, j'ai voulu aider les autres.*»

familles et les décideurs politiques, en étant investie dans les comités de suivi locaux et nationaux. «*Elle est ainsi devenue la coordinatrice des efforts des Français exilés en Belgique*», se souvient Philip Cordery, député de la quatrième circonscription des Français établis hors de France, qui correspond au Benelux, entre 2012 et 2017. L'ex-député en avait fait une thématique centrale de son mandat et échangeait souvent avec la responsable associative. «*Elle écoutait les familles pendant des heures quand elle les recevait chez elle. Pour moi, elle était une militante associative mais aussi une confidente.*»

En 2021, soucieuse de mettre un terme à ce qu'elle qualifiait d'«*exil forcé*», Sophie Cluzel, alors secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, annonçait suspendre la création de places en établissements médico-sociaux belges, espérant enrayer les vagues de départ. «*Ils ont décidé le moratoire avant de créer des places en France, tance Isabelle Resplendino. S'il était possible de faire encore pire qu'avant, ils y sont arrivés.*» La quinquagénaire défend la possibilité que des familles puissent encore se tourner vers la Belgique, ce qui ne l'empêche pas de plaider pour que la France engage enfin les moyens nécessaires pour prendre en charge toutes les personnes en situation de handicap dans l'Hexagone. Isabelle Resplendino formule ainsi un vœu : «*J'espère que mon association disparaîtra un jour. Cela voudra dire qu'on aura avancé sur la prise en charge des autistes en France.*»

Hugo Forquès